

Initier et renforcer des partenariats entre Carsat et SPSTI pour la mise en œuvre d'actions de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Sandra DULIEU (DREETS), Bénédicte TARNAUD-FRIOT (CARSAT)

Contributeurs : DREETS, CARSAT, SPSTI

Objectifs et cibles

Objectifs :

Initier / renforcer des partenariats entre Carsat et SPSTI pour la mise en œuvre du programme TMS PRO, pour l'accompagnement des établissements :

- Ciblés TMS PROS par l'assurance maladie risques professionnels
- Qui ont un projet de réorganisation / d'investissement et qui peuvent solliciter une aide financière de la Carsat (- de 50 salariés)

Réalisations

Créations :

- Trame de charte de partenariat entre Carsat et SPSTI, avec un engagement « à la carte » à définir entre chaque « binôme » (actions Carsat, actions SPSTI, actions communes)
- Outils de partage d'informations (sous forme de fichiers Excel)

Établissements ciblés par le programme TMS PROS :

Échange d'un fichier des établissements « ciblés » mentionnant les interventions en prévention des SPSTI, ainsi que la progression des établissements dans la démarche TMS PROS

Ce fichier sert de base aux échanges entre Carsat et SPSTI

Établissements qui ont un projet de réorganisation / d'investissement et qui peuvent solliciter une aide financière SP TMS de la Carsat :

Transmission d'un fichier des établissements ayant bénéficié d'un diagnostic par le SPSTI et information en retour de la Carsat sur la sollicitation d'une aide financière pour la mise en œuvre du plan d'actions issu du diagnostic

1ers résultats

Mise en place d'une phase de test auprès de 3 SPSTI : le travail réalisé au sein du groupe et la phase de test permettent de conclure à l'intérêt d'utiliser ces outils pour cadrer les engagements mutuels dans le cadre des futurs CPOM et pourront être étendus aux autres actions des CPOM

Prochaines étapes

- Lors de la mise en place des futurs CPOM, proposer aux SPSTI l'intégration des éléments de partenariats proposés